

Contre les licenciements abusifs ; avec Madame Gueffar!

Ballast 31 mars 2016

Appel collectif initié par Fakir

« Le 17 décembre dernier, Madame Gueffar était licenciée, après quatorze années à nettoyer les trains en gare d'Agen. Les militants locaux d'Attac, de la FSU, de Solidaires ainsi que des citoyens ont monté localement, à Agen, avec la CGT-cheminots, un comité de soutien et une caisse de solidarité. Les députés socialistes du coin ont protesté auprès d'Onet, tout comme le maire UDI auprès de la SNCF. Simple question d'humanité — mais sans succès jusqu'ici. Nous croyons que ce cas, par sa brutalité, peut et doit dépasser le cadre d'Agen : il témoigne, par sa violence, de la nécessité d'une loi Travail. Mais d'une loi Travail qui viendrait renforcer les droits des salariés, et non les fragiliser. Dans la masse des injustices, il faut parfois s'arrêter sur un visage, écouter une voix. C'est pourquoi nous sommes tous une galaxie de sites, de médias alternatifs et de groupes, militants ou non, à publier cet article simultanément. C'est pourquoi nous faisons appel à tous les graphistes, fakiriens ou non, pour nous pondre des propositions d'affiches autour de Madame Gueffar et d'Onet. C'est pourquoi nous organiserons un tractage, le même jour, devant les gares du pays. Vous pouvez vous inscrire et signer la pétition. Qui aime les Madame Gueffar nous suive! » Ballast relaie donc cette mobilisation.



« Ça fait plus de quatorze ans que je travaille à la gare d'Agen, je fais le nettoyage des trains. J'ai toujours fait bien mon travail, j'ai toujours été présente, je m'absente jamais. J'ai toujours fait mon travail comme il faut, même quand le contrôle il passe, ils sont tout le temps contents de mon travail. Et un après-midi, j'ai traversé les voies pour gagner du temps, et, après, je me suis rendue compte que j'ai fait une erreur. Cet après-midi là, il y avait beaucoup de trains à faire et je voulais faire tous mes trains. Et c'est après que je me

suis rendue compte que j'avais fait une erreur. J'ai traversé pour gagner du temps. J'ai reçu une lettre recommandée, c'était le 7 décembre, j'ai fait un entretien avec M. Loubet, le patron de l'entreprise, et il m'a dit qu'il va réfléchir et le 17 décembre j'ai reçu un licenciement. J'étais choquée, j'étais pas bien du tout, j'ai rien compris, j'étais perdue. Alors je suis rentrée chez moi en pleurant. » Depuis 2002, Rajae Gueffar nettoie les trains en gare d'Agen, et depuis 2008 pour Onet, numéro 1 du nettoyage en France, qui a repris le marché. « Quand elle a commencé, se souvient un ancien chef de gare, il y avait quelques anomalies au niveau de son travail, mais qui ne portaient pas sur la sécurité. Et puis c'est devenu une de celles qui travaillent le mieux, un être humain, avec des hauts et des bas, mais fiable. » Le 9 novembre 2015, Madame Gueffar traverse les voies par le parquet plancher, et non par le souterrain. La sanction tombe : non pas un avertissement ni une mise à pied, mais directement le licenciement. C'est un choc pour Madame Gueffar, qui tremble, qui ne dort plus, ne mange plus, a vendu sa voiture, doit déménager, a perdu dix kilos, tourne aux anxiolytiques. Mais c'est un choc également pour les cheminots du coin : « On a envahi notre CE régional, à Bordeaux, pour porter son cas, raconte Francis Portes, retraité cheminots et CGT. Je leur ai dit, aux gars : « Que tous ceux qui ont déjà traversé les voies au moins une fois lèvent la main ». Ils l'ont tous levée! Même les cadres dirigeants! » Contactée, la SNCF botte en touche: « Nous n'avons pas d'expression sur ce sujet-là. C'est le choix d'une entreprise qui s'appelle Onet. »



Chez Onet, Philippe Lhomme - directeur délégué au réseau France - épluche pour nous le dossier de Madame Gueffar. Il passe en revue les courriers adressés depuis son embauche, il y a quinze ans : « Sacs sur le quai », « prise de poste à 9 heures », « tenue de travail », « port de la tenue », etc. Depuis 2008, depuis qu'Onet est son employeur, une seule lettre de reproche : « Explication sur un train non fait » (18/11/08). Et dans tout ce tas de papiers, le seul manquement à la sécurité, une « traversée de la voie », remonte à plus de dix ans (26/04/04). Bref, guère d'antécédents. Philippe Lhomme, lui, se fait grave : « J'ai eu un accident mortel. Un agent, un père de cinq enfants, qui s'est retrouvé coupé en deux. On n'a pas compris, il a ripé, il est passé sous le train. Faut le vivre, après, aller l'annoncer à la famille. » D'où son mot d'ordre, qu'il répète à l'envi : « On ne peut pas avoir de demi-mesure en matière de sécurité. » C'est ce qui nous surprend, précisément, cette absence de « demi-mesure » : « Imaginez qu'on lui mette une mise à pied, nous répond Philippe Lhomme, et un mois après, elle passe sous un train. Là, quelles accusations on subirait de sa famille, de ses collègues! » En fait, en la licenciant, Onet lui a sauvé la peau! « Le picto rouge était allumé, elle a failli perdre sa vie! », dramatise-t-il. Et de poursuivre : « Comment imaginer une mise à pied, alors qu'il n'y a rien qui l'arrête ? - Pourquoi dites-vous que « rien ne l'arrête » alors que, justement, depuis son embauche, elle n'a reçu aucun avertissement pour la sécurité, aucune mise à pied ? Humainement, vous ne pourriez pas la réintégrer ? - Mais comment réintégrer quelqu'un qui met sa vie en jeu ? ». À croire qu'elle a couru devant un TGV! »

« Dans la masse des injustices, il faut parfois s'arrêter sur un visage, écouter une voix. »

Le DRH, lui, Antoine Recher, est moins sentimental : « Madame Gueffar peut faire appel

Contre les licenciements abusifs ; avec Madame Gueffar !

31 mars 2016 — Ballast



de cette décision, je la comprendrai. Remettons-nous en aux juges. » On essaie, encore, de faire vibrer la corde d'humanité : « Pas sur le plan juridique, mais si on vous dit que cette femme, qui est votre salariée depuis des années, va très très mal, que quand on la voit elle tremble, qu'elle a deux fils au chômage, vous ne pouvez pas envisager une solution moins dure, plus indulgente? » - Qu'elle se présente aux prud'hommes, et peutêtre que ça lui donnera droit à des indemnités. » Comme si elle attendait seulement un chèque : « J'aimais mon travail... Maintenant, l'avenir, je vois pas. » De retour à Agen, on questionne à nouveau les cheminots. Notamment sur le picto au rouge : « Mais il peut rester au rouge toute la journée! Il suffit que le signal demeure en position d'ouverture. » Et Samira de poursuivre : « J'ai bossé au poste 4, à l'aiguillage : j'en ai vu, des agents d'Onet, qui traînaient sur les voies sans avoir demandé la protection. Mais pas Madame Gueffar. Et là, d'un coup, on lui tombe dessus. » Et un train est-il passé juste après ? « Il faudrait avoir une copie du rapport d'incident, estime Victor Guerra, pour la CGT, mais ça m'étonnerait, parce que sinon, le mécano serait intervenu. Là, y a rien. C'est un licenciement abusif : on aurait compris un blâme, ou une mise à pied, pas plus. Surtout pour quelqu'un qui a quinze ans de boîte. Qu'ils fassent ça à un agent de la SNCF, et tout le secteur est bloqué, plus un train ne passe. Mais chez les sous-traitants, les salariés sont en situation de fragilité. » Un cadre de la SNCF confirme : « Ça méritait une sanction, une petite mise à pied, d'un jour ou deux, avec retenue du salaire, pour marquer le coup, et basta. Là, c'est complètement excessif, totalement disproportionné.

En soutien:

Pétition Caisse de solidarité